



Réunion du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeudi 25 juin 2026, 19 h 45 (heure de l'Est)

Vidéoconférence

Procès-verbal de la réunion

PARTICIPANTS			
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			
Marion, Ronald (président)	Présents	Davey, Michelle	Présents
Baril, Alexandre	Présents	Gina Iandiorio	Présents
Bonten, Laurie	Absente	Harris, Matthew	Présents
Borgares, Mark	Présents	Véronique Giry	Présents
Briggs, Alden	Présents	Kealey, Joanne	Absente
Butchey, Caroline	Absente	Pattenden, Wendy	Présents
PERSONNEL			
Barry Petrachenko		Présents	
Terri Boizard		Présente	

B. Petrachenko a ouvert la séance à 19 h 45 (heure de l'Est).

Questions administratives

Soumission de formulaires et de renseignements

Intégration des membres du conseil d'administration

B. Petrachenko a présenté un aperçu du processus d'intégration au conseil d'administration et a indiqué que les formulaires d'intégration requis seraient envoyés aux administrateurs au cours des prochains jours.

Calendrier des réunions du conseil d'administration et des comités

Proposition : le troisième mardi de chaque mois :

mardi 18 août 2026, 16 h (heure de l'Est)

Mardi 20 octobre 2026, 16 h (heure de l'Est)

Mardi 15 décembre 2026, 16 h (heure de l'Est)

REMARQUE : Les mesures à prendre apparaissent en **vert**



Mardi 16 février 2027, 16 h (heure de l'Est)

le mardi 20 avril 2027, à 16 h (heure de l'Est)

Mardi 15 juin 2027, 16 h (HE)

Jeudi 24 juin 2027, 19 h (heure de l'Est) Date provisoire de l'assemblée générale annuelle

Élection du président

R. Marion a accepté de se présenter au poste de président. En l'absence d'autres candidatures, R. Marion a été élu président par acclamation.

R. Marion prend la présidence.

Nominations (à titre informatif seulement)

Pouvoirs de signature au sein du conseil d'administration

Président – Comité des finances

Président – Comité de gouvernance

Président – Politique

Président – Planification stratégique

Président – Comité des nominations

Président – Comité de gestion des risques

Il a été noté que seul le poste de président serait pourvu pour le moment, et qu'on pourrait envisager de rationaliser les postes de direction, y compris la suppression éventuelle des rôles de vice-président et de secrétaire. Toute incidence connexe sur les règlements administratifs serait soumise au comité de gouvernance pour examen.

Il a en outre été noté que, bien que les règlements prévoient la nomination des membres de la direction lors de la première réunion du conseil d'administration, il n'y avait pas d'urgence immédiate à finaliser tous les postes de direction. Le conseil d'administration devra toutefois établir les pouvoirs de signature en temps voulu. La pratique actuelle selon laquelle le président et le président du comité des finances agissent à titre de signataires autorisés et approuvent les dépenses du directeur général a été confirmée comme une pratique du conseil d'administration, bien qu'elle ne soit pas une exigence des règlements.

La discussion a également porté sur le moment de la nomination d'un président du comité des finances, et il a été convenu qu'il y avait suffisamment de temps pour procéder à cette nomination. Le président consultera les administrateurs au sujet de leurs intérêts pour les comités et de leurs préférences quant à la présidence; les affectations aux comités seront confirmées par un vote par courriel après l'assemblée générale annuelle.

REMARQUE : Les mesures à prendre apparaissent en **vert**



On a demandé aux administrateurs d'indiquer leurs préférences quant aux comités.

A. Briggs a fait remarquer que les règlements administratifs permettent à deux dirigeants quelconques de signer les documents requis et que des dispositions provisoires pourraient être maintenues au besoin. R. Marion a souligné l'importance d'établir rapidement les pouvoirs de signature une fois les nominations aux comités confirmées.

Les administrateurs doivent soumettre leurs premier, deuxième et troisième choix de comités dans un délai de cinq jours.

À huis clos

Motion :

Que la séance se poursuive à huis clos.

(G. Iandiorio / A. Briggs)

Adoptée.

Motion :

Que l'assemblée mette fin à la séance à huis clos et reprenne la séance ordinaire.

(G. Iandiorio / V. Giry)

Adoptée.

Remarques de clôture

R. Marion a remercié les administrateurs et a déclaré la séance levée.

La séance est levée à 8 h 14 (HE).

Dates des prochaines réunions :

Mardi 18 août 2026, 16 h HE

Mardi 20 octobre 2026, 16 h HE

Mardi 15 décembre 2026, 16 h HE

Mardi 16 février 2027, 16 h HE

Mardi 20 avril 2027, 16 h (heure de l'Est)

Jeudi 24 juin 2027, 19 h (heure de l'Est) Date provisoire de l'assemblée générale annuelle

REMARQUE : Les mesures à prendre apparaissent en vert